

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2024/2589(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Détermination du montant des redevances de supervision à percevoir par le superviseur principal auprès des prestataires tiers critiques de services TIC et des modalités de paiement de ces redevances	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	
3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques	

Informations techniques	
Référence de procédure	2024/2589(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/14256